



ballon thermodynamique

Par **yoyococo**, le **24/06/2019 à 12:25**

bonjours

j'ai été démarcher le 23/07/2014 par la sté SMPAC de charenton le pont, qui m'a vendue et installer un ballon ecs thermo solaire 250l inox (MARQUE ENERGIE PT) montant de la facture (13 900.01euros). depuis le mois de novembre 2018 la sté est intervenue 5 à 6 fois car le ballon se met en erreur (er04LP) manque de gaz dans le circuit thermodynamique. le problème il ne trouve pas la fuite. En avril la carte électronique a été remplacée car endommagée (surchauffe) tarif 319.00euros. Au mois de Mai j'ai appelé la sté SMPAC à plusieurs reprises leur expliquant que mon ballon se remet toujours en erreur (er04LP). celui-ci ne fonctionne que sur la résistance électrique. la garantie du ballon se termine le 23/07/2019. J'ai réussi à avoir la direction qui m'a fait deux propositions. la première par téléphone et sans devis reprise de mon ancien ballon et fourniture et pose d'un nouveau ballon ecotop, pour la maudite somme à 50% de sa valeur de 3000euros HT. j'ai refusé. Deuxième proposition des plus tordues. Faire passer la garantie sur un autre client résant pour que je puisse avoir un ballon neuf pour 0 euros. Là je crois quand on parle d'arnaques ils sont très très FORT.

MERCI DE M'AIDER à TROUVER UNE SOLUTION FACE À CE GENRE DE PERSONNE.

Par **Visiteur**, le **27/06/2019 à 19:18**

Bonjour

Vu les délais, faites vite...

Lettre R/AR de mise en demeure de respecter la garantie, exigence de réponse sous 8 jours avant saisie du juge des référés auprès du TGI

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1378>

Par **yoyococo**, le **27/06/2019 à 20:16**

bonsoir

merci pour votre réponse la lettre R/AR DE MISE EN DEMEURE C'EST DÉJÀ FAIT .MAIS

RIEN NE BOUGE DEMAIN JE VAIS DEPOSER UNE PLAINE POUR NON RESPECT DE GARANTIE ET ARNAQUE POUR LE TARIF..

Par **AndG**, le **07/07/2020** à **09:35**

Bonjour,

Je suis dans le même cas, j'ai le ballon en surchauffe, et malgré mes relances, aucun retour du technicien. installé en mars 2017.

De plus on me dit que le ballon n'est plus sous garantie. soit disant 2 ans, mais je n'ai aucun document ou c'est écrit.

J'ai le sentiment amer de m'être fait arnaquer de la plus belle des façons. avec un prix exorbitant à 13500 €. Le dirigeant est très fort et convainquant pour vendre. Ce gars sait repérer les gens qui sont dans un moment de faiblesse. Il manœuvre très fort, en 4 jours le ballon est installé, vous renoncer à votre droit de retrait, car vous n'avez même pas le temps de réfléchir. et cerise sur le gâteau, vous signer un document qui dit que vous vous abstenez de tous recours, trop fort...

Je suis encore en train de payer le crédit, et voilà que l'appareil est déjà en panne. Je me demande où est la qualité du produit tant vanté par le vendeur. Et surtout, je ne vois pas quelle économie d'électricité je réalise, vu que je paie en crédit l'équivalent d'un ballon "ordinaire" tous les 2 mois.

Je suis vraiment désespéré.